

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 65 (1993)

Heft: 3

Artikel: La simplicité n'est pas l'indigence

Autor: Gachet, Bernard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SIMPLICITÉ N'EST PAS L'INDIGENCE

«Le plan procède du dedans au-dehors, l'extérieur est le résultat d'un intérieur».
Le Corbusier, *Vers une Architecture*, 1924

Dans le long et ample virage de l'avenue Frank Thomas, à Genève, tranchant par sa simplicité sur l'environnement bâti «post-moderne», un parallépipède gris attire le regard. Sa présence est amicale. Il règne, autonome et sans complaisance.

Le site est difficile, ingrat : une parcelle triangulaire avec une pente est-ouest. L'immeuble reprend une orientation courante à Genève, à 45 degrés par rapport au nord géographique et conclut la géométrie du tissu urbain environnant. Le bâtiment est posé sur un socle d'asphalte noir, autour duquel se raccorde la topographie, à l'instar des Romains qui créaient un socle (plein ou vide, voûté) sur lequel indépendamment, ils construisaient le temple. Le modèle choisi, un volume presque cubique, s'écarte de l'urbanisme genevois habituel, fait de barres, de squares ouverts ou fermés, de compositives linéaires à redents, de «grecques». Il se rapproche de la

«pallazina» romaine (non par le style, mais en référence à la situation urbaine) construite entre les deux guerres et dans les années cinquante; un petit palais urbain qui occupe toutes les potentialités du parcellaire en fonction des contraintes administratives [1].

Construit en 1989 par l'architecte genevois Jean-Marie Bondallaz pour la régie Moser et Cie, cet immeuble (de cinq étages sur rez-de-chaussée et attique) comprend 21 logements de 2 à 7 pièces «genevois» (c'est-à-dire cuisine incluse) sur un socle de bureaux, destinés à la vente en PPE.

Les façades, au découpage régulier de fenêtres et aux angles évidés par des loggias et balcons reposent sur une colonnade accueillant entrée et bureaux.

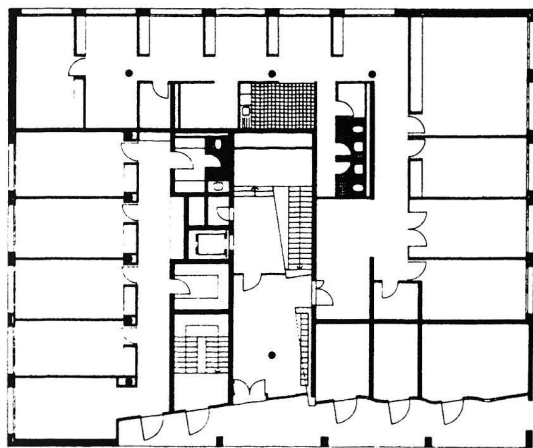
La structure porteuse est concentrique : un noyau central définissant la cage d'escalier, un second anneau fait de lames murales et de colonnes permettant la libre répartition des chambres et services au gré du preneur, puis la façade constituée d'un voile porteur extérieur en béton armé recouvert d'un crépi gris ribé fin.

L'étage courant comprend 3 appartements de 5 et 7 pièces de dimensions généreuses et de taille homogène (à part le séjour). Le premier étage regroupe 2 appartements de 4 pièces et 6 de 2 pièces [2].

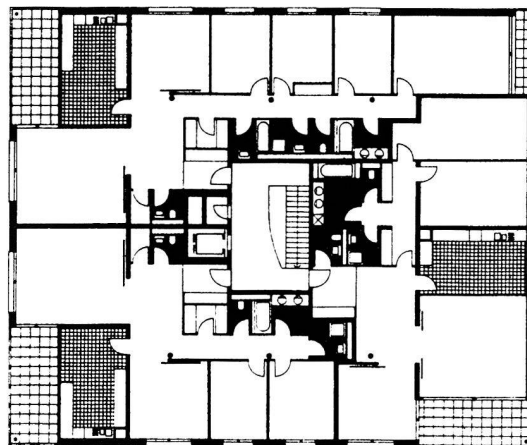
La disposition des pièces est courante : autour d'une cage d'escalier centrale

éclairée zénithalement sont regroupés halls, rangements et pièces d'eau. Les séjours et cuisines sont situés aux angles, en relation à de vastes loggias et balcons. La zone nuit est en retrait de l'entrée, proche des salles de bain. Des portes vitrées coulissantes entre le séjour, le hall et la salle à manger assurent la fluidité des espaces communitaires, leur convivialité et leur transparence. La méthode, rationnelle voire fonctionnelle, de l'architecte est double. Il s'agit d'une part de travailler de l'intérieur vers l'extérieur pour résoudre les besoins des habitants et leur assurer un confort optimum. D'autre part, un souci constant a été apporté à la mise en œuvre et au détail sans se départir de simplicité et d'économie. Le détail et la mise en œuvre ne sont pas une finalité en soi, une simple recherche stylistique (bien que cette préoccupation ne soit pas absente) mais un moyen d'offrir à l'habitant l'espace et la lumière adéquate, «d'assurer une perception visuelle agréable du logement et de favoriser le sentiment d'espace à l'intérieur» [3].

Relevons par exemple : la cuisine dont le plus grand côté est totalement ouvert sur le balcon ou la loggia, l'emploi systématique des fenêtres coulissantes, afin de ne pas empiéter sur l'espace de la chambre, les baies vitrées allant du sol au plafond dans les espaces de réception permettant continuité et lumière, les fenêtres en longueurs dans



Plan du rez-de-chaussée



Plan d'un étage courant



Élévation

les séjours autorisant une occupation judicieuse jusqu'en façade de ceux-ci, la forme carrée des fenêtres des chambres aux allèges basses donnant la vue aux jeunes enfants et depuis les lits, le choix différencié des stores selon l'usage de la pièce (en toile dans les séjours et cuisine pour se prémunir de l'ensoleillement, à lamelles dans les chambres à coucher pour assurer l'obscurité). Cette attention portée au détail se retrouve dans les espaces collectifs : le portique d'entrée avec son mur de pavés de verre translucides diffusant l'éclairage nocturne pour accueillir le visiteur, l'éclairage zénithal de la cage d'escalier et son vide central dessiné selon les besoins des différents paliers, et l'astuce de la paroi vitrée entre ce vide et l'escalier droit, dilatant par réflexion de la lumière l'espace du palier.

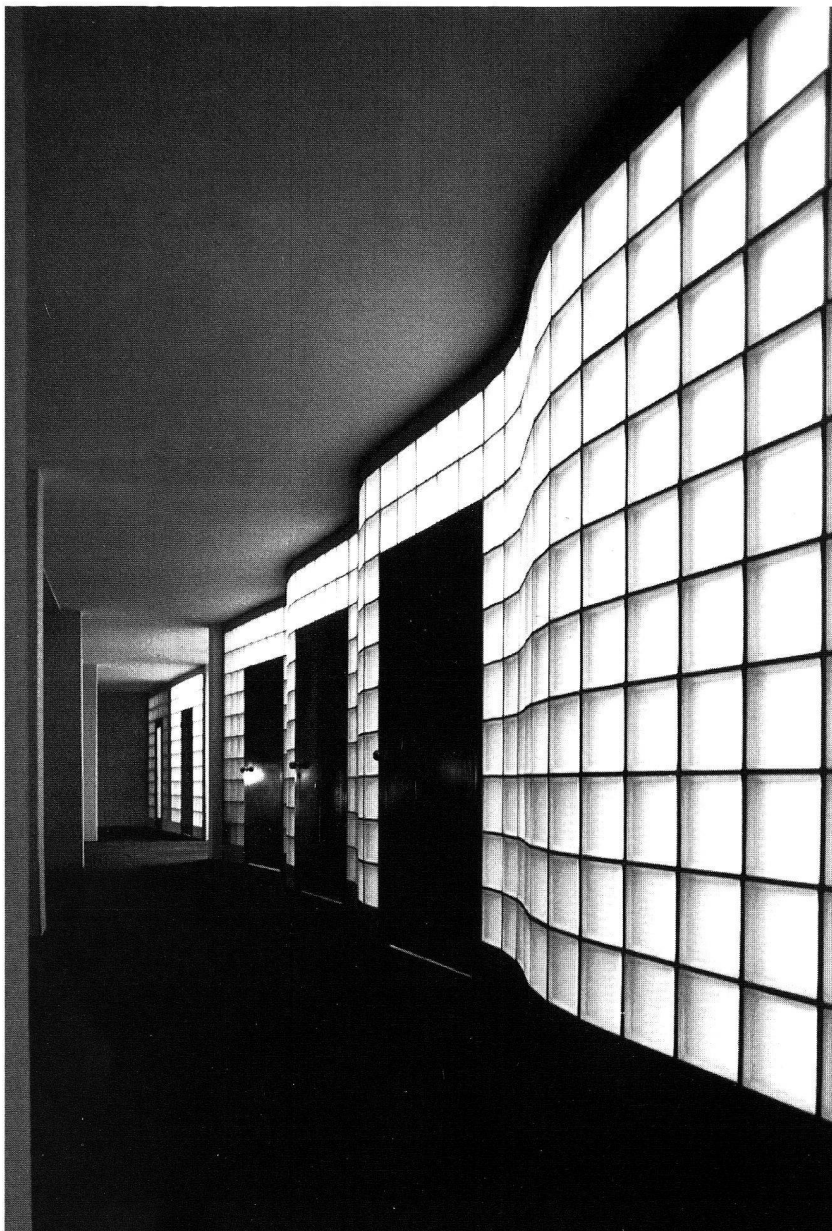
Démarche banale, ordinaire sans doute, mais qu'il est souhaitable de relever à l'heure où l'architecture domestique semble le plus souvent le

Vue sur séjour, loggia, hall, salle à manger



reflet d'une mode ou d'un langage au détriment des pratiques domestiques et sociales. Les élévations explicitent cette approche, «montrent ce que le plan et la coupe démontrent» [4]. Le volume du bâtiment est tout à la fois équilibré, les percements réguliers puis, lors d'une lecture plus attentive, des décrochements se produisent. A l'ouest, les fenêtres en longueurs des séjours débordent légèrement de l'axe central des piles du rez-de-chaussée. A l'est, l'effet est encore plus marqué, curieux : les baies carrées des chambres, régulièrement disposées sont à l'axe des piles ! Chaque percement répond aux activités qu'il éclaire. Par le système structural proposé (enveloppe porteuse et uniformité du crépi qui la recouvre) l'ensemble reste néanmoins cohérent. Compositivement, cet immeuble se rapproche du tombeau du boulanger Eurysacès, situé devant Porta Maggiore à Rome; manifeste individuel et non une œuvre collective, mais monumentale car digne de durer ! L'épaisseur du temps a partiellement rongé les chaînages d'angle, et l'on remarque que les ouvertures, closes et circulaires sont décalées par rapport aux colonnes cylindriques du socle enserrées par le chaînage. L'axe central, matérialisé par une lame de maçonnerie rétablit la symétrie de la composition, et au-dessus le vide des oculi... Les règles de compositions classiques sont simultanément transgressées et respectées. Tragiquement, ce mausolée apparaît comme contemporain. Il dépasse son époque et interroge. Modestie, habileté, simplicité ?

Dans l'architecture, et celle du logement en particulier, inlassablement une question se répète: où est la frange



multiples, mouvants et complexes. A ce titre l'immeuble de l'avenue Frank Thomas est exemplaire.

La «cabane»-maison, contrairement au «temple»-institution implique l'adéquation totale aux modes de vie qu'elle abrite. Les nouveautés sont rares, lentes, peu spectaculaires, victimes de la résistance (passive ou active) du corps social. L'institution, l'espace public et collectif accueillent des mutations plus rapidement que l'habitat. Les enjeux divergent: dans l'institution la société, consciemment ou non, projette ce qu'elle aspire à être (la tentation de vivre dans un symbole) [5] et dans l'habitat projette ce qu'elle est. «L'œuvre est une sorte de miroir et les humains se définissent par les miroirs» [6].

Bernard Gachet, architecte

¹ Un autre exemple de ce type à Genève sont les 2 immeubles locatifs construit en 1963-65 au chemin de Maisonneuve, Châtelaine, par le bureau Jean-Marc Lamunière et associés (réf. *Werk-Architèze* n° 3, 1977).

² Destinés à l'origine, au personnel domestique et à la vente en complément aux appartements.

³ Cf. Jean-Marie Bondallaz.

⁴ Jean-Marc Lamunière, «Espace et structure» in : *Bauen und Wohnen* n° 12, décembre 1975

⁵ Victor I. Stoichita, «La cité idéale» in : *Les symboles du lieu*, l'Herne, 1983.

⁶ Etienne Barilier, *La créature*, Julliard/L'âge d'Homme, 1984.

Ci-contre, portique d'entrée

Ci-dessous, tombeau du boulanger Eurysacès, Rome, 1er siècle après J.-C.

entre la banalité et la simplicité, entre la médiocrité et la modestie ?

Là réside le débat sur le logement contemporain. Il ne s'agit pas d'imiter trivialement les styles de l'architecture moderne des années 20 et 30, ou pire encore celle des années 50, avatars des précédentes, mais au-delà de ces formes, s'interroger sur l'idéologie qui les a générées et produites comme réponse aux conditions sociales, technologiques et économiques de l'époque. Qu'en est-il aujourd'hui ? Dans le logement ce ne sont pas tant les innovations sur le type qui importent (innovations rarissimes d'ailleurs) mais plutôt la recherche précise et patiente de l'amélioration de celui-ci par des modifications spatiales subtiles, par le soin apporté à la mise en œuvre et à l'élaboration du détail, au service d'un habitant ayant des modes de vies

